

## Communiqué

---

### Abonnement



### Incinérateur : la Ville de Québec se fait rassurante

**Québec, le 15 septembre 2009** – Les résultats du premier contrôle technique des émissions atmosphériques de l'incinérateur viennent d'être obtenus. La Ville est satisfaite des résultats pour les dioxines et furannes. Les concentrations de ce paramètre sont largement sous la norme fixée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), et ce, même dans le cas plus difficile du démarrage d'un four.

D'autre part, des dépassements de HCl (acide chlorhydrique) et de CO (monoxyde de carbone) ont été constatés sur les quatre fours de l'incinérateur. Dans le cas du HCl, les dépassements sont dus à un sous-dosage de chaux hydratée, réactif utilisé pour la neutralisation des gaz acides. Dès que la Ville a eu connaissance de la situation, un dosage approprié a été rétabli et maintenu. Une reprise de contrôle des émissions est d'ailleurs en cours présentement pour confirmer ce nouveau dosage.

Dans le cas du CO, c'est une combustion légèrement incomplète dans les fours qui est à l'origine des dépassements. La quantité de CO émise aux cheminées a grandement diminué depuis la réalisation de la réfection des fours en 2008 et 2009. Toutefois, afin de rencontrer les exigences visées, la Ville complète présentement les travaux aux fours par des réglages de procédés.

#### Modernisation en cours

Depuis 2005, et ce jusqu'en 2011, la Ville procède à la modernisation de l'incinérateur. Parmi les travaux, notons le remplacement du système de surveillance continue des émissions aux cheminées, un équipement qui assurera un contrôle en permanence de plusieurs paramètres environnementaux dont le HCl et le CO. Ces travaux seront complétés dès cette année.

Rappelons que tous les travaux de modernisation se font à l'intérieur d'une enveloppe budgétaire prévue et respectée de près de 60 millions \$. Ces travaux permettent d'assurer un coût de traitement de quelques 300 000 tonnes d'ordures à un prix avantageux et de poursuivre l'exploitation sur un horizon d'au moins 15 ans.

Il sera possible de consulter les données d'échantillonnage de l'incinérateur sur le site Internet du [Comité de vigilance](#), après le 24 septembre, date à laquelle le comité se rencontre. La Ville tient à rappeler à la population l'importance de valoriser ses déchets, en participant entre autres à la collecte des matières recyclables afin de diminuer la pression sur l'incinérateur.

---

© Ville de Québec, 2009. Tous droits réservés.